

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Véritable clef de voûte du futur PLU d'Orly, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) formalise un projet de territoire pour les dix ans à venir à travers de grandes orientations en matières d'habitat, d'équipements, d'activités économique, d'espaces verts, d'offre commerciale, de transports, de déplacements ou encore de préservation du cadre de vie. Il traduit des orientations politiques fortes dans un document qui se veut fédérateur et répond à une ambition : accompagner l'avenir d'Orly et garantir une ville harmonieuse, ouverte et durable.

Dynamiser Orly pour lui donner un nouvel attrait

• Dynamiser les cœurs de ville :

- Préserver le centre ancien ;
- Affirmer le Fer à Cheval comme une nouvelle centralité communale ;
- Organiser le déploiement du centre-ville le long d'un réseau d'axes structurants.

• Favoriser le renouvellement du tissu orlyzien :

- Poursuivre la rénovation urbaine pour intégrer chaque quartier et proposer un cadre de vie attractif et apaisé ;
- Achever le quartier des Roses ;
- Maîtriser les évolutions spontanées dans les quartiers pavillonnaires.

• Mettre en œuvre les grands projets métropolitains, en respectant l'identité d'Orly :

- Permettre le développement du projet Coeur d'Orly, en lien étroit avec la modernisation de l'aéroport ;
- Permettre le renouvellement du SENIA et sa bonne insertion avec ses abords ;
- Créer le quartier des Voeux.

• Faire de l'écologie urbaine un principe du développement urbain orlyzien :

- Soutenir l'émergence d'un urbanisme durable (haute performance énergétique et environnementale des bâtiments, gestion de l'eau et des déchets, éco-construction, dispositifs d'énergie renouvelable, etc.) ;
- Assurer la préservation des espaces verts publics existants ;
- Créer de nouveaux espaces verts à l'occasion des grands projets pour renforcer l'identité paysagère d'Orly ;
- Réduire à son minimum l'empreinte écologique globale du développement urbain engagé ;
- Inscrire tout le territoire dans la transition énergétique.



Dynamiser les cœurs de ville	Mettre en œuvre les grands projets
<ul style="list-style-type: none"> Préserver et valoriser le centre ancien Affirmer le Fer à Cheval comme nouvelle centralité Organiser le déploiement du centre-ville le long d'un réseau d'axes structurants 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la création de nouveaux quartiers Favoriser le développement de Coeur d'Orly dans un projet global de modernisation de la plateforme aéroportuaire
<h4>Favoriser le renouvellement du tissu orlyzien</h4> <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la rénovation urbaine Maîtriser les évolutions spontanées dans le pavillonnaire 	<h4>Soutenir l'émergence d'un urbanisme durable</h4> <ul style="list-style-type: none"> Transition énergétique, limitation de l'empreinte écologique, valorisation paysagère, renforcement des espaces verts

Embellir la ville en révélant ses potentiels naturels, paysagers et patrimoniaux

• Mettre en valeur le patrimoine naturel d'exception en bord de Seine

• Assoir l'accès et la présence de la nature en ville :

- Assurer une Trame Verte et Bleue** structurante constituée d'un réseau en pas japonais composé d'espaces verts publics et privés et des points d'eau ;
- Saisir les opportunités offertes par les grands projets de la ville pour renforcer la trame verte structurante ;
- Développer l'offre de nature en ville complémentaire complémentaire.

** outil d'aménagement du territoire, composé de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques permettant de préserver et restaurer l'intérêt écologique d'un espace à long terme

• Faire rayonner le patrimoine urbain et paysager :

- Donner à découvrir une image renouvelée de la ville qui s'appuie sur la valorisation du site naturel sur lequel s'est développé Orly ;
- Affirmer l'unité du territoire.

• Maîtriser l'exposition des habitants aux risques et nuisances et garantir un cadre de vie apaisé :

- Coordonner risques naturels et développement urbain ;
- Préserver un cadre de vie de qualité en limitant l'exposition des habitants aux nuisances et pollutions liées aux activités économiques et aux transports.





Le Projet d'Amenagement et de Développement Durables

Programmer la mutation de la ville en assurant ses grands équilibres

• **Poursuivre la dynamique de croissance démographique et répondre aux besoins des ménages par la production d'une offre de logements satisfaisante en quantité comme en qualité :**

- Poursuivre la dynamique de croissance démographique, en renforçant l'attractivité du territoire ;
- Participer à l'effort régional de production de logements et répondre aux besoins des habitants, actuels et futurs.

• **Faire des équipements publics le socle des politiques éducatives, de solidarité et de partage pour les habitants et usagers actuels et futurs**

- Optimiser les équipements existants ;
- Assurer les besoins scolaires identifiés, conséquence de la croissance urbaine à venir ;
- Favoriser dans les nouveaux projets la réalisation d'équipements de tout type et veiller à leur bonne insertion urbaine ;
- Accompagner le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de la commune ;
- Faire des équipements de la plateforme aéroportuaire et du quartier du Pont de Rungis des lieux de services pour les Orlysiens et non uniquement pour leurs usagers.

• **Maintenir la vitalité économique de la commune et permettre aux Orlysiens d'accéder à l'emploi :**

- Conforter les activités existantes tout en permettant leurs évolutions, voire leurs mutations, et améliorer l'image des secteurs d'activités ;
- Encourager l'accueil de nouvelles activités, notamment en lien avec les secteurs innovants déjà présents à Orly ;
- Maîtriser le développement de petites activités dans le tissu mixte de la ville ;
- Faciliter les accès aux grands pôles d'emplois du territoire par tous types de moyens, en favorisant l'usage des transports en commun et des modes doux.

• **Développer la vitalité commerciale de la commune, notamment dans les centres urbains :**

- Maintenir l'armature commerciale existante ;
- Asseoir la nouvelle centralité du Fer à Cheval comme pôle commercial majeur et de qualité ;
- Développer les commerces dans le cadre des projets.

• **Permettre aux usagers de se déplacer de façon vertueuse en assurant une connexion optimale entre les différents pôles d'attractivité et les quartiers :**

- Accompagner et influencer sur les projets de transports collectifs d'envergures métropolitaine et nationale ;
- Atténuer les coupures urbaines ;
- Valoriser les axes structurants du territoire, actuels et futurs ;
- Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture.

